

Concours d'Assistant Ingénieur interne
Université Jean Moulin Lyon 3
« chargé de la gestion financière »
Epreuve d'admissibilité
Mardi et mercredi 12 juin 2019

Par le présent rapport, le jury d'admissibilité souhaite donner des conseils aux candidats pour une meilleure réalisation de leur dossier.

Nombre de postes offerts : 24 postes

Nombre d'établissements affectataires : 18

Nombre de candidatures : 193 dossiers reçus par le centre organisateur (sur 281 potentiels)

Taux de participation : 68,68 % (dossiers reçus / dossiers téléchargés)

Nombre d'admissibles : 77

Notes du premier admissible et du dernier admissible : 18,5 pour le premier et 13,5 pour le dernier. Seuil d'admissibilité : 13,5/20

Les membres du jury tiennent à remercier chaleureusement le personnel du bureau des concours du pôle RH de l'université Jean Moulin Lyon 3 pour son efficacité dans l'organisation de l'épreuve d'admissibilité.

Les membres du jury d'admissibilité ont décidé collégalement de retenir les critères suivants pour l'évaluation :

-forme: aspect général du dossier, lisibilité des organigrammes, qualité de l'expression du rapport.

-fond: valorisation des parcours de formation, de la diversité des compétences en lien avec l'emploi type et de la richesse du parcours professionnel.

Il est toutefois rappelé que chaque jury est souverain dans la détermination collégalement des critères d'appréciation des dossiers.

Les notes inférieures à 7/20 ne sanctionnent pas les compétences intrinsèques des candidats mais l'inadéquation du profil à l'emploi-type d'assistant ingénieur «Assistant en gestion financière et comptable» .

Les notes proches de la barre d'admissibilité (fixée à 13,5/20) doivent encourager les candidats concernés à enrichir leurs parcours professionnels et/ou à consolider leurs compétences.

-Les états de service

Le candidat veillera utilement à ce que le grade occupé apparaisse explicitement dans l'état des services publics.

-Le rapport

Le jury conseille aux candidats d'apporter un soin particulier à la structure du rapport d'activité.

L'emploi d'un français correct constitue un socle minimum pour un recrutement de catégorie A.

Une présentation aérée facilite la lisibilité du rapport. La qualité de la rédaction permet d'apprécier les capacités de synthèse du candidat. Une présentation chronologique constitue une simple reprise détaillée des éléments figurant dans les états des services publics et privés. Une présentation structurée des compétences sert la démonstration de l'adéquation de la candidature au concours.

La conclusion doit être soignée.

Le choix de la taille de la police de caractère ne doit pas avoir pour objectif grossier de contourner la limitation du rapport à deux pages.

-les organigrammes

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que, trop souvent, les organigrammes fournis ne permettent pas de situer rapidement et clairement le candidat dans son environnement de travail.

Lorsque des fonctions d'encadrement sont mises en avant dans le rapport, elles doivent être en cohérence avec les organigrammes joints au dossier.

Fait à Lyon, le 13 juin 2019

La présidente, Rachel BLANC